



# BPJEPS Activités Gymniques

## Marseille - 2022 à 2024

En présentiel et en distanciel

Se former au métier d'éducateur sportif  
spécialiste des activités gymniques



Une formation professionnelle par alternance  
pour que votre passion devienne votre quotidien

## Le BPJEPS Activités Gymniques

---

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) est un diplôme professionnel de niveau IV délivré par le ministère chargé des sports. Il se décline en spécialités puis en mentions et enfin en options.

### Les compétences attestées :

Le BPJEPS, spécialité éducateur sportif, mention Activités Gymniques atteste que son titulaire met en œuvre en autonomie et en sécurité, dans le domaine des activités gymniques, différentes compétences :

- ☞ Compétences communes à la mention « activités gymniques » :
  - ✓ encadrer et conduire des actions d'animation des activités gymniques jusqu'au premier niveau de compétition fédérale,
  - ✓ organiser et gérer des activités gymniques,
  - ✓ communiquer sur les actions de la structure,
  - ✓ assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratiques,
  - ✓ participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités gymnique.
- ☞ Compétences spécifiques à l'option « activités gymniques acrobatiques » :
  - ✓ encadrer et conduire des actions d'animation en gymnastique acrobatique jusqu'au premier niveau de compétition fédérale.
- ☞ Compétences spécifiques à l'option « gymnastique rythmique » :
  - ✓ encadrer et conduire des actions d'animation en gymnastique rythmique jusqu'au premier niveau de compétition fédérale.

### Lieux d'exercice :

- ☞ associations sportives, associations jeunesse et éducation populaires.
- ☞ structures privées de loisirs, organismes de vacances, structures commerciales.
- ☞ collectivités territoriales, établissements de santé.

### Où se renseigner sur le BPJEPS ?

- ☞ [Ministère chargé des sports](#)
- ☞ [afpesport@gmail.com](mailto:afpesport@gmail.com)

### Perspectives d'emplois

Les diplômes JEPS conduisent à différents métiers : [cliquez ici pour avoir un aperçu](#)

## Le BPJEPS Activités Gymniques avec l'AFPEP Marseille

---

### Objectif

Acquérir une qualification professionnelle attestant la capacité d'animer et d'entraîner jusqu'au 1er niveau de compétition dans les activités gymniques acrobatiques ou en gymnastique rythmique et de contribuer à la gestion et au développement d'une structure.

### Public visé

Stagiaires salariés ou non rémunérés, en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi, étudiants souhaitant exercer le métier d'éducateur sportif dans les Activités Gymniques.

### Prérequis

- ☞ Tests de sélection :
  - ✓ Avoir 17 ans au moment des tests de sélection.
  - ✓ Être titulaire d'une attestation de formation aux 1er secours pour se présenter aux épreuves.
  - ✓ Être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités gymniques.
- ☞ Entrée en formation :
  - ✓ Avoir satisfait aux Exigences Préalables à l'Entrée en Formation.
  - ✓ Avoir une structure de stage.
  - ✓ Être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités gymniques.
  - ✓ Être à jour de ses obligations de citoyens.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre cette formation. N'hésitez pas à contacter notre référent PSH pour en discuter : [pierre.ettel69@gmail.com](mailto:pierre.ettel69@gmail.com)

### Organisation et durée de la formation

- ☞ La formation est organisée en alternance sur 22 mois.
- ☞ Le rythme de formation est de 3 à 5 jours par mois en centre de formation.
- ☞ Le volume total de formation est compris entre 700 et 745 heures dont 168 h à distance.
- ☞ Le stage d'alternance est de 400 h.

### Dates et lieux de formation

La formation a lieu du 1er septembre 2022 au 30 juin 2024. Elle est dispensée sur Marseille, Vitrolles, Gap, Aix en Provence et La Bouilladisse. En fonction des approfondissements choisis par les stagiaires des séquences peuvent se dérouler dans d'autres villes de la région Sud PACA.

### Parcours avec épreuves anticipées

Les personnes titulaires de diplômes donnant équivalence pour une ou plusieurs UC et attestant d'une expérience professionnelle peuvent prétendre à un parcours de formation avec des épreuves anticipées. N'hésitez pas à contacter Angélique ETTTEL, référente pédagogique : [afpesport@gmail.com](mailto:afpesport@gmail.com)

### Programme de formation

La formation est décomposée en 3 blocs de compétences :

Pédagogiques	Techniques	Professionnelles
En présentiel		
Conception de cycles d'initiation dans les activités gymniques : petite enfance, gymnastique artistique, rythmique et acrobatique, trampoline, parkour - freerun, activités cardio-vasculaires et d'entretien. Techniques d'animation. Les contenus sont abordés sous forme de pratique personnelle, de travaux de groupes, d'animation de publics supports et de partages d'expériences.	Conception et animation de cycles d'apprentissage conduisant à des compétitions de 1er niveau fédéral dans les AGA ou en GR. Apports techniques dans la discipline, biomécanique, réglementation compétitive et jugement. Pour l'option AGA, le stagiaire choisit une ou deux disciplines qu'il souhaite approfondir (GAM / GAF / TRAMPO / Gac / AER / PK / TUM).	Méthodologie de projet et mini projets de groupes. Communication professionnelle, utilisation d'outils bureautiques et numériques, montages vidéo. Participation à des organisations sportives. Réglementation sportive.
En distanciel		
Apports théoriques pour concevoir des cycles d'initiation. Fondamentaux pédagogiques. Sciences biologiques et humaines.	Apports théoriques pour concevoir des cycles d'apprentissage. Biomécanique et analyses de gestes.	Réglementation sportive. Travaux en lien avec le projet d'animation. Utilisation des outils bureautiques et numériques.

### Moyens techniques et pédagogiques

- ☞ **Equipe pédagogique**
  - ✓ Un référent pédagogique coordonne l'ensemble de la formation et des acteurs (stagiaires, tuteurs, formateurs, employeurs).
  - ✓ Des formateurs diplômés, spécialisés et expérimentés dans le domaine enseigné.
- ☞ **Assistance pédagogique**

Les stagiaires sont informés et peuvent solliciter les formateurs par différents moyens : courriel et groupes de discussion (messagerie WhatsApp).
- ☞ **Méthodes pédagogiques utilisées**

Cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, restitution d'exposés, pratique personnelle et mises en situations pédagogiques avec des publics supports..
- ☞ **Moyens pédagogiques et outils utilisés**

Vidéo projecteur, tableaux, bibliothèque numérique partagée via Google Drive, application Classroom pour les contenus de formation à distance, publics supports aux animations pédagogiques..

### Suivi et évaluation du stagiaire

Des évaluations diagnostiques sont mises en place au démarrage de chaque bloc de compétences afin d'orienter les apports théoriques et pratiques. Des évaluations formatives jalonnent le parcours de formation.

Un livret d'alternance numérique permet le suivi par le tuteur et assure la liaison entre la structure de stage et le centre de formation.

Les stagiaires émarquent chaque demi-journée.

### Modalités de certification

Conformément à l'arrêté ministériel du 10 septembre 2016, le BPJEPS AGA se compose de 4 UC évaluées en 3 épreuves (cf notre document « Processus d'Evaluation Certificative »).

### Evaluation de la satisfaction du candidat

Une évaluation de la formation est proposée en fin d'accompagnement puis une enquête d'insertion professionnelle, un an après l'obtention du diplôme.

### Coût et financement

13 euros / heure pour les salariés, 7 euros / heures pour les stagiaires non rémunérés.

Personnel, employeur, OpCo.

Pour tout renseignement pour le financement : Angélique ETTTEL - 0631174050